

5139/1

Le 6 Avril 1910

Monsieur le Secrétaire



Jean-Baptiste Meunier,
artiste graveur, décédé le 6 Février 1900
ayant laissé plusieurs dessins originaux et
n'étant représenté au Musée de Bruxelles
par aucune œuvre, j'ai l'honneur de vous
prier d'être mon interprète auprès de Messieurs
les Membres de la Commission du Musée à
l'effet de solliciter l'acquisition pour le dit
Musée des œuvres qu'il jugerait digne
d'y figurer.

Tant-à-tout, Monsieur le Secrétaire,
vous rappeler la place distinguée qui occupa
dans l'art belge mon regrette mari. Son
souvenir est encore en la mémoire de tous
et je suis persuadée que la demande que
j'ai l'honneur de vous soumettre recevra
un accueil favorable; il serait très-regretta-
ble qu'un artiste tel que J. B. Meunier,
l'un des chefs de l'école de gravure en
Belgique, n'eût aucune œuvre au Musée.

Voici, Monsieur le Secrétaire, sa

liste des dessins que je présente à l'ea-
-men de la commission, ainsi que les
prix que j'en demande :

1.	Portrait d'enfant (Georgette Meunier âgée de 9 ans)	500 francs
2	Portrait d'enfant (Emile Meunier âgé de 6 ans)	500 francs
3	Portraits de Constantine Meunier et de ses soeurs	900.
4	Jeune fille morte	200.
5	Souffrance	300.
6	Forgeron	150.
7	Tête de jeune garçon	150.
8	Les joueurs de flûte	200..
9	La femme au baton	150..
10	La jeune mère	150..
11	Portrait de M ^{me} Georgette Meunier	150..
12	Le repos du modèle	150..
13	Le Savoyard	400..

J'ose espérer, Monsieur, que vous
voudrez bien recevoir favorablement ma
demande et j'ai l'honneur de vous
présenter avec mes remerciements anticipés,
l'assurance de ma considération très-distinguée.

g^rm J^r Meunier

A Monsieur Thiers - Gervaut, Secrétaire
de la Commission du Musée de Bruxelles.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:Annexe

Expédié le 1^{er} juillet
au prix
de 900 francs.
 Vous voudrez bien
 faire reproduire ces
 autres dessins.

12 - 4 - 1920

A Madame

Jean Baptiste Meunier

13 rue de la Senne

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, des portraits de Constantine Meunier et de ses soeurs.

Cette délivrance toutefois ne pas dépasser

1000 francs, en vue de l'acquisition, la somme de

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

P. C.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No 5154/52

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 11-4-10

Bruxelles, le 12 - 4 - 1910

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Nous avons l'honneur
 de vous faire connaître
 que notre Collège des
 24 dernières années a
 décidé l'achat au
 prix de 900 francs
 de trois dessins de
 Jean Baptiste Meunier
 représentant Constantine
 Meunier et les Soeurs. Le
 prix des 3 dessins est
 de 900 francs les trois.
 Nous espérons que vous
 voudrez bien approuver
 cette Cet achat et
 nous vous prions de
 le signer. Le président

P.S

Meunier -

5139/4

L'adresse de Meunier
J. B. Meunier, maître,

MARC-HENRY MEUNIER

est 20 Rue Maes à Ixelles
Twee weg voorzijde a
lle. Tienus . peract u
Bruxelles.

13, rue de la Levure.

Continuing see Tree cut
at crown a we a considerately
of Tree fell

W. H. Meissner)

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Fllo 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Bruxelles, le 27 avril 1910.



Messieurs,

1910

Comme suite à votre lettre du 12 avril courant, n° 5134/52,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acquisition,
au prix de frs. 900.", de trois dessins de J.B. Meunier, représen-
tant "Constantin Meunier et ses soeurs".

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Leunig

La soussignée déclare qu'il est dû par la Commission directrice des Musées la somme de Neuf cents francs du chef de cession à l'Etat de trois dessins de J.B.Meunier

Bruxelles le 27 avril 1910

J.B Meunier

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Président

Firmin Devaer ab Beernem

28 avril 1910

Exp. die le 14-5-1910

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir
sous ce pli les pièces de cession du tableau dessins
de J.B.Meunier, représentant "Constantin Meunier et
ses soeurs" offerts en vente par Mme Meunier , & qui
font l'objet de votre lettre du 25 courant n°32737.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien
veu-loir les faire soumettre aux formalités de la liqui-
dation & d'agréer l'assurance de notre haute considéra-
tion

Pour la Commission directrice

le Secrétaire Le Président

Tiers-Genou

Le 2 Juin 1910

- Reçu de Monsieur Février
Gevaert, Secrétaire de la Commission
des Musées royaux des
Douze dessins suivants n'ayant
pas été choisis par la commission.
- 1: Portrait d'enfant
 - 2: "
 - 3: Jeune fille morte
 - 4: Souffrance
 - 5: Forgeron
 - 6: Tête de jeune garçon
 - 7: Les joueurs de flûte
 - 8: La femme au bâton
 - 9: La jeune mère
 - 10: Portrait de Mme G. M.
 - 11: Le repos du modèle
 - 12: Le Savagard
- J. B. Meunier